

déférence vis-à-vis de lui. Il allait en quelque sorte incarner le système gouvernemental des doctrinaires. Ses calculs étaient bons, ses points de départ très souvent faux. Il allait, hautain et intraitable, exciter une opposition de plus en plus prononcée, sans avoir l'air, pour ainsi dire, de s'en apercevoir. Toujours confiant en lui-même, toujours vainqueur dans les Chambres par son éloquence, il conduisit, avec une imperturbable sérénité, le gouvernement de Louis-Philippe à l'abîme.

L'éloquence politique; les orateurs sous la monarchie de Juillet. — Si les questions débattues dans les Chambres, sous la monarchie de Juillet, n'eurent point en général l'élévation qu'elles avaient eue sous la Restauration où deux sociétés différentes étaient en lutte continuelle, l'éloquence parlementaire n'en brilla pas moins de 1850 à 1848. Elle n'eut plus l'enflure qu'on a reprochée aux discours de l'époque précédente; sauf dans quelques discours de Guizot, elle parut abaissée, moins généreuse, enfermée en quelque sorte dans des discussions d'intérêts et des égoïsmes de classe. Souvent elle n'avait pour mobile que le triomphe de rivalités personnelles et la conquête du pouvoir.

Guizot et Thiers étaient les deux plus grands orateurs du temps, aussi dissemblables en leur éloquence que dans leurs théories politiques. Austère protestant, doctrinaire inflexible, nourri de philosophie et d'histoire, Guizot tissait ses discours comme des leçons. Il s'engageait dans des raisonnements serrés, habilements déduits, déroulés en un langage plein de mouvement en dépit des abstractions, pressé malgré les longueurs des périodes, clair, en dépit de sa profondeur. Calme, froid en apparence; au visage anguleux et sévère, sobre de gestes presque toujours secs et coupants, Guizot n'en faisait pas moins passer dans ses discours son âme ardente de méridional, une chaleur contenue qui parfois éclatait dans des transports émus, de vibrantes paroles qui subjuguèrent la majorité.

Tout autre était Thiers, méridional aussi, né à Marseille, d'abord avocat, puis journaliste, écrivant au *Constitutionnel*